



Recommandé

Ministère public III du
canton de Zurich
Section des délits économiques
Weststrasse 70
Case postale 9717
8036 Zurich

Berne, le 14 août 2009

Plainte

Mesdames et Messieurs,

Le PS Suisse souhaite déposer une plainte pénale à l'encontre des précédents responsables de l'UBS, à savoir les anciens présidents de son conseil d'administration **Marcel Ospel** et **Peter Kurer**.

Dans le cadre de ses relations bancaire avec sa clientèle américaine, mais également avec des clients provenant d'autres pays, nous estimons que ces responsables de l'UBS sont passibles de gestion déloyale et de complicité de fraude fiscale telle que prévue à l'art. 25 du Code pénal.

Le PS Suisse appelle donc le Ministère public III du canton de Zurich à engager une procédure pénale afin de déterminer, sur le plan juridique, les responsabilités de la direction de l'UBS s'agissant de ses relations avec sa clientèle étrangère et, si des délits devaient être constatés, de l'amener à en rendre compte devant la justice.

Avec nos meilleures salutations

Parti socialiste suisse

Christian Levrat
Président du PS Suisse

**Parti socialiste
suisse**

Spitalgasse 34
Case postale · 3001 Berne

Téléphone 031 329 69 69
Téléfax 031 329 69 70

info@pssuisse.ch
www.pssuisse.ch